

Bulletin d'adhésion 2024

L'adhérent, membre actif de l'AFO, est un professionnel exerçant l'ostéopathie, satisfaisant à tous les critères de formation et de moralité, dans le respect du code de déontologie de la profession.

L'association AFO a pour objet de :

- Fédérer tous les praticiens
- Regrouper les étudiants d'écoles agréées
- Défendre les intérêts de ses adhérents
- Veiller au maintien de la qualité de l'enseignement et de la prestation des actes dispensés
- Promouvoir l'ostéopathie et son éthique
- Développer la recherche en ostéopathie

L'affiliation à l'AFO est soumise aux conditions d'exercice de notre profession :

- Être en possession du DO d'un des établissements reconnus par le Ministère de la Santé
- Être inscrit sur le répertoire Adeli des ostéopathes
- Remplir ses obligations déclaratives en tant qu'ostéopathe auprès des administrations (Impôts, Urssaf, etc...)
- Souscrire une assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'exercice de l'ostéopathie
- Respecter le Code de Déontologie de la profession (Afnor NF_S99-806)

Après acceptation de ce qui précède, le soussigné sollicite son adhésion à l'AFO.

NOUVEAU !
Adhérer directement en ligne



ETAT CIVIL

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse Domicile

Tél.

Mobile

E-Mail

RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Adresse Cabinet

Tél.

Mobile

E-mail

Diplômes et qualifications professionnelles

Ecoles

Année d'obtention des diplômes

Mémoire et travaux de recherches (Titres et dates)

Année d'installation

N° SIRET

N° ADELI

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'AFO ?

Site afosteo.org École Autre

Parrainage Prénom du parrain

Agipi Prénom du conseiller



Pièces à fournir et à adresser à :
Secrétariat AFO c/o Tô-Loan SALA
3 rue Ribot - 34000 MONTPELLIER

- Bulletin d'adhésion et Appel de cotisation complétés et signés
- Copies de : diplôme d'ostéopathie, inscription Adeli, pièce d'identité,
extrait de casier judiciaire

FAIT À :

LE :

SIGNATURE